



Seconds lauréats de l'appel à manifestation d'intérêt Territoires d'expérimentation des nouvelles mobilités durables

Mars 2019



Préambule	5
------------------------	----------

Auvergne-Rhône-Alpes

Projet CARRUCA !.....	6
Covoitsanté.....	7

Bourgogne Franche-Comté

La mobilité « décarbonée », bougeons autrement !.....	8
Navette Autonome sur Voies Ouvertes de Nevers Agglomération (NAVONA).....	9

Bretagne

Golfe Nav'élec.....	10
Pack Mobilité Habitant.....	12

Centre – Val de Loire

E-hubs – Mobilité Durable Partagée.....	13
---	----

Corse

Nave Nostrum (NAVettes inNOvantes SStructurantes RUrales et Maritimes).....	15
---	----

Grand Est

Mobilité au Cœur du Pays-Haut.....	16
Mobil'Argonne.....	17
La maison des mobilités en Champagne.....	18
Mobilis.....	19

Guadeloupe

Mobile 'N'GT.....	21
Projet MOBÎLES.....	22
Mise en œuvre du plan de mobilité rurale de Somme sud-ouest.....	23

Normandie

S'Coolbus sur le territoire de l'agglomération Seine-Eure.....	24
Création d'une plateforme de mobilité.....	26

Nouvelle-Aquitaine

Mobil'isés Mobile et facile : l'innovation sociale au service de la mobilité en bocage.....	28
Plateforme mobilité solidaire et durable	30

Occitanie

Favoriser la mobilité alternative et s'outiller pour l'évaluer en Pays Sud Toulousain	31
Conciergerie de mobilité rurale « Mobi Quercy ».....	33
AOM Val d'Ariège.....	35
Pôles Nouveaux Usages en Grand Pic Saint-Loup	37

PACA

Pack mobilité habitant	38
Covoiturage 06	39

Pays de Loire

MMD – May Mobilité Durable	40
MOB'ILE'YON.....	42

Préambule

Lancée par Elisabeth Borne, ministre chargée des Transports, en janvier 2018 à la suite des Assises nationales de la mobilité, la démarche « France Mobilités - French Mobility » a pour objectif de soutenir l'expérimentation, le développement et la diffusion dans les territoires de toutes les innovations au service de la mobilité du quotidien.

L'appel à projets porté par l'Ademe « France Mobilités - French Mobility - Territoires d'expérimentation de nouvelles mobilités durables » s'inscrit dans cette démarche globale. À destination des collectivités de moins de 100 000 habitants, il vise à encourager de nouvelles solutions de mobilités quotidiennes dans des territoires peu denses, en soutenant financièrement l'ingénierie nécessaire pour leur développement. Il permettra de mettre en relation les territoires candidats avec des territoires et des entreprises pionnières, afin de bénéficier de leur retour d'expérience.

L'AMI TENMOD favorise la mise en œuvre par les territoires peu denses, ruraux et de montagne de projets de mobilités quotidiennes, durables, pour tous, innovantes sur le plan technique et/ou sociétal et/ou de la gouvernance du point de vue des projets déjà développés sur le territoire, répondant à un besoin local.

Les thèmes principaux abordés sont :

- Assurer une mobilité pour tous, permettant à tous de se déplacer pour ses besoins quotidiens (école, travail, commerces, soins...) ;
- Accélérer le développement de la mobilité partagée (covoiturage quotidien, alternatives à l'autosolisme, accompagnement au changement de comportement...);
- Favoriser les mobilités actives et leur déploiement pour des usages innovants ;
- Optimiser la gestion de l'espace public pour les flux de personnes et de marchandises (stationnement, aires de livraison...);
- Permettre une mobilité plus propre (carburants alternatifs, réduction GES...);
- Améliorer la logistique des derniers kilomètres ;
- Optimiser les mobilités des entreprises ;
- Permettre l'accessibilité à tous les publics (déficients cognitifs, moteurs...).

Le second relevé de l'AMI TENMOD s'est clôturé le 31 octobre 2018. Une cinquantaine de territoires répartis sur toute la France ont candidaté à cet appel à manifestation d'intérêt.

Cette dynamique démontre les besoins des territoires ruraux ou peu denses en termes de solutions de mobilités nouvelles répondant à leurs besoins spécifiques.

Ce livret présente les projets lauréats soutenus financièrement et/ou labellisés « France Mobilités - French Mobility » du second relevé de l'AMI « Territoires d'expérimentation de nouvelles mobilités durables ».

Projet CARRUCA !

Territoire d'expérimentation

Le Pays de la Jeune Loire est un territoire de 1 160 km² situé au cœur de la région Auvergne-Rhône-Alpes, à l'interface entre la métropole de Saint-Étienne et l'agglomération du Puy-en-Velay. Territoire attractif, le Pays connaît une évolution démographique constante depuis les années 1970 (87 440 habitants au 1^{er} janvier 2019). Cette croissance démographique a entraîné un développement résidentiel qui induit des enjeux forts, notamment de déplacements. Traversé par l'axe routier RN88, le territoire, à l'origine rural, a vu sa partie nord-est (proche de Saint-Étienne) développer des caractéristiques de territoire périurbain. Les espaces périphériques, dont l'enclavement est lié au relief de moyenne montagne, conservent des caractéristiques rurales et agricoles. La proximité de deux pôles urbains a induit un développement sur l'ensemble du territoire qui présente une organisation multipolaire s'appuyant sur un réseau de petites villes et de villages.

Description du projet

Enjeu et besoin

Du fait de son caractère multipolaire, de son relief accidenté et de son positionnement à l'entrée de deux agglomérations, le Pays est un territoire à la fois périurbain et rural, où les déplacements se font majoritairement en voiture individuelle. L'enjeu principal est donc de fournir des moyens de mobilité efficaces et durables sur l'ensemble du territoire, pour tous les publics (notamment ceux non motorisés).

Expérimentation

Trois expérimentations, complémentaires au niveau des cibles, vont être mises en place de façon coordonnée : des services de TAD sur les territoires intercommunaux, un dispositif de covoiturage spontané à l'échelle du Pays, un dispositif de covoiturage spécifique pour les salariés des zones d'activités. Ces trois expérimentations bénéficieront d'outils communs, d'une information globale et d'une mise en œuvre synchronisée pour créer localement des synergies et générer une complémentarité avec l'offre de transports existante.

Projet

accompagné par le programme
FRANCE MOBILITÉS - french mobility
Territoires d'expérimentation de
nouvelles mobilités durables

Durée : 24 mois

Montant : 199 700 €
dont aide AMI : x €

Localisation :

Auvergne-Rhône-Alpes
Haute-Loire

Porteur de projet :

JEUNE-LOIRE.fr
Au cœur d'Auvergne - Rhône-Alpes

Contact :

Romain GAYTON
04 71 66 29 05
r.gayton@pays-
jeuneloire.fr

Pour en savoir plus :

www.jeune-loire.fr

Covoitsanté

Territoire d'expérimentation

Au Nord-Ouest du Puy-de-Dôme, aux limites de l'Allier et de la Creuse, le Pays des Combrailles est une zone de moyenne montagne avec une centaine de communes à l'habitat dispersé. Le projet concerne les habitants du territoire de la MSAP de Saint Gervais d'Auvergne à savoir le canton de St-Eloy-les-Mines (35 communes, 16 408 habitants, 23 hab./km²).

Description du projet

Enjeu et besoin

Ce projet répond aux difficultés de mobilité des personnes précaires vivant en milieu rural pour se rendre jusqu'aux lieux de prévention, de dépistage et de soins. Les personnes vues par Médecins du Monde ont des difficultés financières pour se déplacer (achat/entretien véhicule, essence, taxi...) et les transports en commun existants sont limités et inadaptés pour un rendez-vous médical (horaires, fréquences...). Ce projet contribue à réduire les fractures sociales et territoriales en faisant de la mobilité partagée une ressource pour le territoire.

Expérimentation

Mise en place d'un dispositif de covoiturage solidaire mettant en relation des personnes précaires ayant besoin de se déplacer pour un rdv de santé (et ne trouvant aucune autre solution dans le droit commun) et des conducteurs bénévoles ou des conducteurs effectuant déjà le trajet demandé (système hybride de transport à la demande et de covoiturage).

Projet

accompagné par le programme
FRANCE MOBILITÉS – french mobility
Territoires d'expérimentation de
nouvelles mobilités durables

Durée : 36 mois

Montant : 117 066 €
dont aide AMI : 58 533 €

Localisation :

Auvergne-Rhône-Alpes
Puy-de-Dôme

Porteur de projet :

Maison de services au
public de Saint-
Gervais-d'Auvergne

Partenaires sur le projet :

Médecins du monde
Covoiturage Auvergne

Contact :

Pascale LARUE
04 73 85 71 53
ville.st.gervais.auvergne@wanadoo.fr

La mobilité « décarbonée », bougeons autrement !

Territoire d'expérimentation

La Communauté de communes Rives de Saône, c'est :

- Un territoire rural et diffus
- 38 communes
- 21 181 hab. au 31/12/16
- 3 bourgs-centres
- 379 km² avec une densité de population de 55,9 hab./km²
- Un territoire traversé par la Saône
- 32 communes de moins de 1 000 habitants
- 57 conseillers communautaires
- 114 agents

Description du projet

Enjeu et besoin

L'autonomie dans les déplacements en Rives de Saône repose aujourd'hui principalement sur la possession d'une voiture individuelle. La problématique de l'accès aux services, à l'emploi et à la formation se pose pour les plus fragiles comme les personnes âgées, les personnes en situation de précarité et les jeunes. Plusieurs types de freins ont été identifiés : financiers, matériels, psycho-sociaux...

Expérimentation

Animer une dynamique de territoire sur la mobilité

Création d'une « Maison des mobilités et du vélo » avec plateforme/guichet unique proposant des usages et des services différents (offre modulable) / Information (outil numérique et réseau de relais d'information locaux) ; Accompagnement : apporter une réponse individualisée aux problématiques de mobilité pour favoriser l'autonomie des individus / Coordination - Animation des partenariats et Ingénierie de projet / Accompagnement spécifique sur la pratique du vélo et le développement de l'intermodalité en partenariat avec la SCIC la Bécane à Jules (cf. territoire lauréat à l'AP régional « mobilité rurale » 2018 de la région Bourgogne Franche-Comté / Conseil et promotion de l'intermodalité (covoiturage, train, vélo...) / Actions d'animation auprès des publics scolaires : définition d'un projet pédagogique en partenariat avec les écoles et sites périscolaires du territoire (thème : « la nécessité d'être mobile ») / Mise en place de solutions de transports scolaires « écologiques » type « Pédibus », « hippomobilité » (calèche) et « rosalias » pour conduire enfants et collégiens sur leurs lieux d'études (expérimentation proposée à l'échelle du Pays Losnais).

Projet

accompagné par le programme FRANCE MOBILITÉS - french mobility
Territoires d'expérimentation de nouvelles mobilités durables

Durée : 36 mois

Montant : à préciser
dont aide AMI : 100 000 €

Localisation :

Bourgogne Franche-Comté
Côte-d'Or

Porteur de projet :

CC Rives de Saône



Contact :

Mathilde BERTET
03 80 20 48 54
mathilde.bertet@rivesdesaone.fr

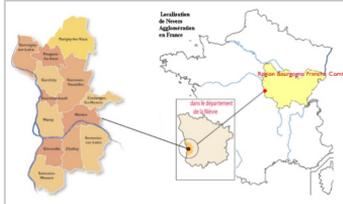
Pour en savoir plus :

www.rivesdesaone.fr

Navette Autonome sur Voies Ouvertes de Nevers Agglomération (NAVONA)

Territoire d'expérimentation

Nevers, ville centre de Nevers Agglomération (environ 70 000 habitants), affiche une population de près de 35 000 habitants. Le périmètre de l'expérimentation se situe exclusivement en zone urbaine avec une densité de population de 7 600 hab./km².



Description du projet

Enjeu et besoin

À l'occasion des fêtes de Noël et sur les premières semaines de soldes qui les suivent, Nevers Agglomération souhaite étudier la capacité d'une navette autonome, gratuite, à assurer une liaison attractive entre les parkings en ouvrage et le cœur de ville. En associant cette navette autonome à l'offre de transport existante, l'objectif consiste à réduire les déplacements en voiture de courte distance et ainsi détendre la circulation en hypercentre.

Expérimentation

L'expérimentation consiste en la mise en place d'une navette autonome dont le circuit s'appuiera sur la proximité avec les parkings souterrains et le cœur du réseau de transport public.

Pour cela, la navette partagera son itinéraire entre zone piétonne (40 %) et voirie partagée (60 %).

À cette occasion, Businfo Services, partenaire de Nevers Agglomération, propose de développer un service diffusant des informations commerciales et/ou touristiques indexées sur la position du véhicule.

La réglementation n'autorise pas la circulation de ce type de véhicule. Ce projet permettra d'identifier les points de blocage pour ensuite faire évoluer la législation en vue de rendre son utilisation répliquable sans entrave juridique.

Projet

accompagné par le programme FRANCE MOBILITÉS – french mobility
Territoires d'expérimentation de nouvelles mobilités durables

Durée : 2 mois

Montant : 165 000 €

dont aide AMI : 28 000 €

Localisation :

Bourgogne Franche-Comté
Nièvre

Porteur de projet :



Partenaires sur le projet :

FEDER, région, Caisse des Dépôts et Consignations, Ville de Nevers et Keolis Nevers

Contact :

Xavier BADIA

03 86 61 81 96

xbadia@agglo-nevers.fr

Golfe Nav'elec

Territoire d'expérimentation

Le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan couvre une surface d'environ 65 000 ha terrestres et 15 000 ha maritimes. Ce territoire comprend une richesse patrimoniale très importante, aussi bien culturelle que naturelle. Territoire maritime, alliant milieu urbain et milieu rural, on y trouve ainsi une faune, une flore et des habitats d'une grande diversité. Il compte environ 165 000 habitants pour une capacité d'accueil touristique à peu près équivalente. Le secteur primaire est relativement présent puisque l'on y trouve 200 entreprises conchylicoles, une cinquantaine de bateaux de pêche et 150 pêcheurs à pied professionnels et cela sans compter l'agriculture encore très présente sur le rétro littoral.

Description du projet

Le Golfe est un territoire entre terre et mer où la mer ne doit pas constituer un obstacle à la mobilité mais un atout pour le territoire par le développement économique, des passeurs, des transports vers les îles et des usages de loisirs (navigation plaisance, tour du Golfe, etc.).

Il s'agit au travers de la mobilité maritime électrique de promouvoir un usage durable des ressources et une préservation des écosystèmes marins du Golfe, richesse du territoire.

Enjeu et besoin

L'enjeu est de :

- limiter l'usage des produits pétroliers en développant la propulsion « électrique » pour des navires sobres en énergie ;
- tester et valider la faisabilité et l'efficacité technique, énergétique, juridique, économique et environnementale des navires « électriques » pour les différents usages maritimes du Golfe du Morbihan.

Le besoin est de :

- répondre à la volonté des acteurs du territoire de la transition énergétique de développer la motorisation maritime décarbonée, avec les différents acteurs afin de déterminer les opportunités, les priorités d'actions, les objectifs et les outils à mettre en place ;
- répondre aux objectifs des PCAET ;
- participer à l'effort de sobriété énergétique en testant et développant une mobilité maritime décarbonée.

Projet

accompagné par le programme FRANCE MOBILITÉS – french mobility
Territoires d'expérimentation de nouvelles mobilités durables

Durée : 24 mois

Montant : 80 200 €
dont aide AMI : 40 100 €

Localisation :

Bretagne
Morbihan

Porteur de projet :

Morbihan Énergies

Partenaires sur le projet :

Le parc naturel régional du Golfe du Morbihan
La compagnie des ports GMVA
Comité régional de la conchyliculture de Bretagne sud
Comité départemental des pêches et des élevages marins du Morbihan

Contact :

Danielle HAVARD
02 56 89 82 21

danielle.havard@morbihan-energies.fr



Expérimentation

Il s'agit de tester l'efficacité de la propulsion « électrique » pour les usages maritimes représentés dans le golfe du Morbihan. Cette analyse devra permettre d'identifier des secteurs plus propices au développement de la navigation « électrique » et ainsi d'identifier collectivement des scénarios de déploiement pertinents à l'échelle du territoire.

À l'échelle du navire, les réflexions menées pour l'adaptation de la propulsion « électrique » pour les différents usages maritimes pourront amener au développement de navires innovants d'un point de vue technique (coque, motorisation, source et gestion des approvisionnements en électrons).

Le déploiement d'une mobilité maritime électrique à l'échelle d'un territoire comme le golfe du Morbihan est en soi une innovation en France. Il conviendra d'ailleurs d'être autorisé à jouer dans un bac à sable juridique tant le domaine pourtant développé dans certains pays nordiques, est encore chez nous, au stade « précambrien ». Les résultats des études à conduire promettent à l'évidence des bouleversements sociologiques tant sur les usages que sur les moyens qui en résulteront.

Pour en savoir plus :
Site web projet



un syndicat
au service
des territoires

Pack Mobilité Habitant

Territoire d'expérimentation

Ploumilliau est une commune rurale située à 10 km de Lannion et des côtes de la Manche. Rattachée à Lannion Trégor Communauté, son territoire s'étend sur 3 469 ha. Elle compte 2 500 habitants, dont plus de 10 % ont plus de 80 ans. Cette caractéristique marque les Côtes-d'Armor au premier rang des départements bretons ayant une population âgée de 75 ans et plus. Les personnes âgées costarmoricaines vivent très majoritairement chez elles dont 44 % vivent seules avec une forte précarité économique.

Description du projet

Le Pack Mobilité Habitant est un dispositif d'intervention pour les élus du bloc municipal et de leurs équipes. Il leur donne la possibilité de repenser la chaîne de mobilité majoritairement automobile, par des bouquets de services conçus pour améliorer les modes de vie des habitants. Pour les personnes âgées, il s'agit par exemple, d'envisager autrement l'organisation et la réalisation des activités de leur prise en charge au quotidien, en limitant d'innombrables déplacements individuels et perte de temps des aidants : famille, entourage, aides à domicile, soignants, commerçants...

Enjeu et besoin

Le Pack Mobilité met en mouvement un ensemble d'acteurs sur la commune. Chacun contribue à la réalisation d'un service global, conçu pour limiter les déplacements individuels dans des domaines tels que le portage de courses, de médicaments, les soins, les loisirs, les services de proximité... Cette chaîne est créatrice de valeurs : gains d'activité des commerçants, de temps des acteurs de santé... Elle est une condition au maintien de la chaîne d'entraide en milieu rural, fragilisée par la fuite des activités amplifiée par les fractures de mobilité. L'introduction de ces bouquets de services pallie l'absence de compétences des communes en ingénierie de conception. Le Pack offre ainsi un cadre d'intervention qui permet d'agir tout en apprenant de et par l'expérience.

Expérimentation

- Déployer un pack mobilité senior sur la commune ;
- Répliquer l'expérience sur une autre population cible de la commune ;
- Capitaliser les résultats pour organiser le management des mobilités de la commune ;
- Préfigurer en parallèle, un mécanisme de déploiement du pack sénior sur d'autres territoires ;
- Modéliser au fil de l'eau les compétences en ingénierie de la mobilité pour renforcer la qualité de vie des habitants.

Projet

accompagné par le programme FRANCE MOBILITÉS – french mobility
Territoires d'expérimentation de nouvelles mobilités durables

Durée : 24 mois

Montant : 235 000 €
dont aide AMI : x €

Localisation :
Bretagne
Côtes-d'Armor

Porteur de projet :
Mairie de Ploumilliau



Partenaires sur le projet
CCAS Ploumilliau,
Lannion Trégor
communauté, BMA, la
Poste, Vival (groupe
casino), SNCF

Contact :
Marie-Jo LE CORRE
Adjointe aux affaires
sociales
02 96 35 39 27
marie-jo.lecorre@wanadoo.fr

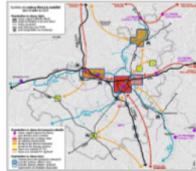
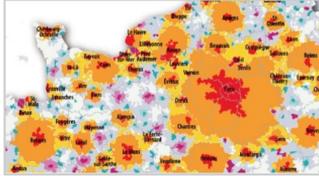
E-hubs – Mobilité Durable Partagée

Territoire d'expérimentation

Le territoire d'expérimentation comprend 2 échelles de travail :

- La ville de Dreux
- Les pôles « relais mobilité » de l'agglomération de Dreux
- Dreux - Ville centre - 33 000 hab/
Aire urbaines - 4 communes - 50 000 hab.
- Agglomération - 81 communes - 115 000 hab.

C'est un territoire globalement rural organisé autour de la polarité Dreux/Vernouillet sous influence de l'aire urbaine de Paris et sur l'axe Rouen – Orléans.



Description du projet

Enjeu et besoin

Trois enjeux principaux poursuivis

- Favoriser la circulation sans voiture dans le centre-ville de Dreux ;
- Proposer des alternatives à la voiture et des aires de covoiturage en entrées de la ville de Dreux (connecter les quartiers – libérer le centre-ville de la voiture) ;
- Permettre aux territoires ruraux de rallier Dreux puis Paris via une offre de transport souple et efficace.

Concrètement, il s'agit de mener :

- 3 études : implantation des stations (e-hubs) et optimisation du réseau, acceptabilité du projet et outils d'accompagnement au changement, évaluation et ajustement de l'offre ;
- Un renforcement des infrastructures : déploiement pistes cyclables, implantation de 10 e-hubs, valorisation de la connexion train vers Paris ;
- Une communication : sur le territoire : destinée aux usagers, vers l'extérieur destinée au retour d'expérience, s'intégrant et renforçant les outils existants (jymalin, site sncf, site Agglo, etc.).

Expérimentation

Au-delà des infrastructures cyclables et autres permettant de supporter de nouveaux modes de déplacements, Dreux s'investit au côté de partenaires européens dans la mise en place de e-hubs.

Les e-hubs (stations connectées) se distinguent des stations de transport classiques par l'inclusion de caractères indissociables : une offre de véhicules partagés et électriques. En ce sens, les e-hubs

Projet

accompagné par le programme FRANCE MOBILITÉS – french mobility
Territoires d'expérimentation de nouvelles mobilités durables

Durée : 36 mois

Montant : 1 000 000 €
dont aide AMI :
100 000 € max.

Localisation :

Centre - Val de Loire
Eure et Loir

Porteur de projet :

Ville de Dreux

Partenaires sur le projet

Agglomération du pays de Dreux
Groupe européen INTERREG
Ademe, DREAL, Conseil régional

Contact :

Lucie JUGÉ
L.juge@ville-dreux.fr



contribuent à une optimisation de l'utilisation de véhicules et à la réduction des émissions de GES, à l'échelle la plus large possible. Le développement de e-hubs sur le territoire drouais représente une innovation tant d'un point de vue offre de transport que des changements de pratiques sur notre typologie de territoire.

Nave Nostrum (NAVettes inNOvantes STRucturantes RUrales et Maritimes)

Territoire d'expérimentation

La côte occidentale de la Corse se caractérise par une faible densité de population et des temps de parcours en voiture très longs compte-tenu du relief accidenté. Les modes de déplacement alternatifs à la voiture individuelle sont quasiment inexistants avec l'absence de desserte ferrée en dehors de la Balagne et une offre de cars interurbains surtout saisonnière. De fait, la population est très motorisée et cela pèse sur son budget, ce qui fait de la Corse, la première région en termes de précarité énergétique liée aux déplacements.

3 intercommunalités sont associées dans ce projet :

- Le PETR du Pays de Balagne, porteur de projet
- La Communauté de Communes Spelunca-Liamone
- Le PETR Ornano Taravo Valinco Sartenais

Les trois territoires comptent 53 314 habitants, la densité moyenne de population est de 21,8 hab./km².

6 772 entreprises sont recensées sur les trois intercommunalités.

Le taux d'activité des 15 - 64 ans est de 72 %.

Le taux de chômage est de 14,4 %.



Description du projet

Enjeu et besoin

Le projet vise à désenclaver ces territoires pour accroître leur attractivité hors saison et réduire les problèmes de congestion des rares itinéraires routiers pendant la période estivale, car le territoire est soumis à une très forte saisonnalité. Le développement d'une solution innovante de transport en commun permettra de réduire les impacts (énergie, GES, bruit...) des déplacements motorisés.

Expérimentation

Expérimentation de navettes maritimes, sur 3 territoires de la côte ouest de la Corse, comme mode de transport collectif innovant. Ces trois projets d'expérimentation nécessitent une étude de faisabilité technico-économique similaire appliquée à chaque territoire. La mutualisation de l'étude permettrait de modéliser la méthodologie et de réduire son coût global.

Projet

accompagné par le programme
FRANCE MOBILITÉS – french mobility
Territoires d'expérimentation de
nouvelles mobilités durables

Durée : 12 mois

Montant : 110 500 €
dont aide AMI : 50 000 €

Localisation :

Corse
Haute-Corse

Porteur de projet :

**Pays de
Balagne**
Pays d'Equipe Territoriale

Partenaires sur le projet

PETR Ornano Taravo
Valinco Sartenais
Communauté de
Communes Spelunca-
Liamone

Contact :

Florence PINASCO
04 95 56 28 89

paysdebalagne@orange.fr

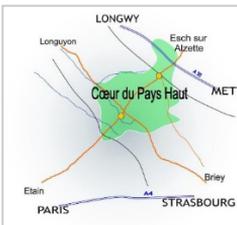
Pour en savoir plus :

www.pays-de-balagne.fr

Mobilité au Cœur du Pays-Haut

Territoire d'expérimentation

La CC Cœur du Pays-Haut est née de la fusion de la CC du Pays Audunois et de l'EPCI du Bassin de Landres. Ce nouvel établissement public se compose de 25 communes avec une population de 23 855 hab. Le territoire est à dominante rurale avec une densité de population de 118 hab./km². Il est situé dans le nord de la Meurthe et Moselle et constitue un carrefour privilégié entre Longwy, Briey, Metz, Thionville et le Luxembourg.



Description du projet

Construire une offre de mobilité multimodale verte, décarbonée et cohérente sur le territoire en s'appuyant sur un service d'autopartage de véhicules électriques et hydrogènes.

Enjeu et besoin

La mobilité dans notre territoire est un enjeu majeur tant par son aspect environnemental que sociétal. La faible densité de population sur notre territoire rend nos solutions usuelles de transport en commun trop onéreuses, peu efficaces, et polluantes. Confrontés à la raréfaction et à l'éloignement des services de la vie quotidienne et des bassins d'emplois, et pour pallier ce contexte défavorable, il est nécessaire d'envisager la mise en place d'une solution de transport flexible, adaptable et dynamique pour répondre aux usages ponctuels et quotidiens, dans le respect des valeurs de notre territoire, tout particulièrement le développement des énergies durables.

Expérimentation

Le Projet MVCPH est une expérimentation portant sur l'autopartage de véhicules électriques et hydrogènes en milieu rural. Ce service public d'autopartage sera développé en régie par la CC Cœur du Pays-Haut avec des modalités différentes suivant les utilisateurs. Elle s'articulera autour de 3 offres pour les particuliers (mais aussi pour les publics fragiles), pour les professionnels et pour les collectivités. De façon plus globale, ce projet est en lien étroit avec une réflexion portant sur le développement de l'énergie verte (électrique et hydrogène) sur le territoire avec l'installation d'éoliennes (début 2019) et la création d'un écosystème de production d'hydrogène (Projet MHyRABEL) avec la mise en place d'une station-service hydrogène qui viendra compléter le projet MVCPH.

Projet

accompagné par le programme FRANCE MOBILITÉS - french mobility
Territoires d'expérimentation de nouvelles mobilités durables

Durée : 36 mois

Montant : 1 204 596 €
dont aide AMI : 96 416 €

Localisation :

Grand Est
Meurthe et Moselle

Porteur de projet :

Cc Cœur du Pays-Haut



Partenaires sur le projet :

Projet Mhyrabel
(SODEGER)



Contact :

Daniel MATERGIA
03 82 21 59 00
secretariat@coeurdupayshaut.fr

Pour en savoir plus :

www.coeurdupayshaut.fr

Mobil'Argonne

Territoire d'expérimentation

La communauté de communes de l'Argonne ardennaise est située au sud-est du département des Ardennes.

Ce territoire rural, peu dense et enclavé, rassemble 95 communes réparties sur 1 200 km². Il compte 17 600 habitants (densité 15 hab./km²).



Description du projet

Enjeu et besoin

L'enclavement du territoire, sa densité très faible, la paupérisation de ses habitants et un taux de vieillissement important sont des facteurs d'éloignement des services (administratifs, santé, formation, centres urbains...). La mobilité revêt un enjeu primordial pour le territoire, partiellement couvert par un transport collectif, dont le fil rouge du projet politique est le maintien de sa population.

Expérimentation

Dans l'objectif de proposer un bouquet de solutions de mobilités, la coordination des actions et l'accompagnement aux changements de comportements sont les fils conducteurs du projet, qui comprend un transport à la demande à vocation sociale, le déploiement d'un réseau d'auto-stop organisé. La démarche interagit avec une plateforme de mobilité départementale. La poursuite de la politique d'actions délocalisées évitant les déplacements de population est visée par l'implantation d'espaces de télétravail et un dispositif de soutien aux commerces itinérants.

Projet

accompagné par le programme FRANCE MOBILITÉS - french mobility
Territoires d'expérimentation de nouvelles mobilités durables

Durée : 36 mois

Montant : 885 632 €
dont aide AMI : 100 000 €

Localisation :

Grand Est
Ardennes

Porteur de projet :



Contact :

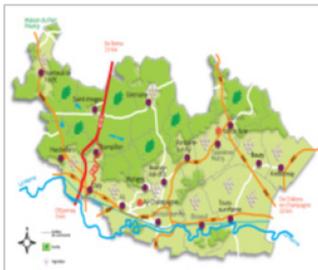
Karine ODIENNE
03 24 30 23 94

karine.odienne@2c2a.com

La maison des mobilités en Champagne

Territoire d'expérimentation

La Communauté de Communes de la Grande Vallée de la Marne est un territoire au service de 15 356 habitants, situé au cœur du PNR de la Montagne de Reims. Bordé de paysages forestiers et viticoles, c'est un territoire mixte associant des espaces périurbains et semi-ruraux à des zones plus rurales (densité moyenne de 82,83 hab./km²).



Description du projet

Enjeu et besoin

Le territoire doit faire face à de multiples enjeux :

- préservation des paysages et maintien de la qualité de vie des habitants ;
- développement équilibré et durable du territoire ;
- attractivité résidentielle et accès aux commerces ; équipements et services, ainsi qu'à l'emploi.

Expérimentation

Afin de faire face à ces enjeux, la collectivité souhaite expérimenter le projet d'une Maison des mobilités en Champagne, totalement innovant pour le territoire : un espace d'accueil, d'encouragement et de sensibilisation à la mobilité douce et solidaire totalement virtuel, assorti de la mise en place de véhicules électriques en auto-partage en différents points du territoire. La dynamique solidaire sera animée par un prestataire qui aura en particulier la mission de fédérer les acteurs du territoire, de sensibiliser et promouvoir toute forme de mobilité douce ou partagée et de concevoir de manière participative un événement dédié de type « Journée écomobilité » qui pourrait se dérouler chaque année à l'automne.

Projet

accompagné par le programme FRANCE MOBILITÉS - french mobility
Territoires d'expérimentation de nouvelles mobilités durables

Durée : 24 mois

Montant : 213 220 €
dont aide AMI : 44 610 €

Localisation :
Grand Est
Marne

Porteur de projet :



Partenaires sur le projet
Bureau d'études
Mobhilis

Contact :

Réfèrent administratif :
Sabine LEQUEUX
03 26 56 95 20
sabine.lequeux@ccqvm.com

Pour en savoir plus :
www.ccqvm.com

Territoire d'expérimentation

Le PETR du Pays du Lunévillois regroupe 4 EPCI, soit 159 communes pour 80 000 habitants qui lui ont délégué la compétence AOM, qu'il exerce depuis le 1^{er} janvier 2018. Il recouvre des espaces en majorité très peu denses avec une surface de 1 451 km² et regroupe de fortes caractéristiques rurales.



Description du projet

Mobilis est un projet expérimental et opérationnel du PETR du Pays du Lunévillois, premier PETR en France à être devenu AOM. Il vise à compléter l'offre de transport existante en expérimentant un bouquet de solutions de mobilités innovantes, souples et adaptées aux besoins des habitants tout en étant soutenable par la collectivité. Ce bouquet de solutions devra répondre au double objectif d'assurer d'une part une offre de mobilité pour tous, avec l'amélioration de l'accessibilité aux soins, aux services, à l'emploi et à la formation et d'autre part de permettre un changement de pratiques en apportant une alternative à la voiture individuelle afin de répondre aux enjeux de la transition écologique.

Enjeu et besoin

Le PETR du Pays du Lunévillois souhaite répondre aux besoins de l'ensemble de sa population qui rencontre des difficultés à se déplacer en autonomie, et notamment :

- des 23 % de jeunes de moins de 18 ans qui dépendent le plus souvent de leurs parents pour se déplacer ainsi que des 13,6 % de plus de 18 ans ne disposant pas du permis de conduire ;
- des personnes âgées en perte d'autonomie liée à la mobilité (17,1 % de personnes de plus de 65 ans) ;
- de personnes en situation de précarité pour qui la dépendance à la voiture individuelle représente une dépense importante.

En outre, le PETR du Pays du Lunévillois souhaite également apporter aux habitants qui ne rencontrent pas de difficultés de transport une alternative à l'usage de la voiture individuelle, notamment pour les trajets domicile-travail, qui figurent parmi les plus motorisés (plus de

Projet

accompagné par le programme FRANCE MOBILITÉS – french mobility
Territoires d'expérimentation de nouvelles mobilités durables

Durée : 24 mois

Montant : 177 080 €
dont aide AMI : 88 540 €

Localisation :

Grand Est
Meurthe-et-Moselle

Porteur de projet :

PETR du Pays du Lunévillois

Contact :

Odile BEGORRE-MAIRE
03 83 77 72 77

odile.begorre-maire@pays-lunevillois.com

Pour en savoir plus :

www.pays-lunevillois.com



31 000 personnes se déplacent chaque jour pour les motifs travail ou études dans le bassin de mobilité lunévillois).

Expérimentation

Le PETR du Pays du Lunévillois souhaite mettre en place trois types d'expérimentations, en complémentarité avec l'offre de transport régulier ou à la demande qu'il organise en tant qu'AOM :

- Un réseau d'auto-stop organisé pour améliorer l'autonomie des jeunes notamment mais aussi pour des trajets occasionnels (tout type de public) : mise en place d'un système de reconnaissance entre les autostoppeurs et les automobilistes, inscrits sur un fichier et déploiement de 250 points de rencontre sur l'ensemble du territoire ;
- Un service de mobilité solidaire, ciblant les personnes en situation de fragilité, en s'appuyant sur une organisation de personnes bénévoles : possibilité pour les personnes inscrites au service (sous condition de ressources ou de situation) de faire appel à un réseau de bénévoles pouvant les conduire ;
- Un service de covoiturage domicile-travail, pour améliorer l'accès à l'emploi et réduire la dépendance à la voiture individuelle : mise en place d'une application destinée aux actifs destinée à mettre en lien les potentiels covoitureurs avec possibilité de paiement.
- Ces expérimentations seront pilotées par le COPIL du projet, lui-même alimenté par des groupes de travail techniques thématiques.

Mobile 'N'GT

Territoire d'expérimentation

Le territoire de la communauté d'agglomération du Nord Grande-Terre, est un territoire rural, regroupant 5 communes et comptant 59 200 habitants.

Le périmètre d'expérimentation retenu est l'ensemble du territoire du Nord Grande-Terre qui se caractérise par des centres-bourgs excentrés par rapport à leur territoire communal et par rapport à l'agglomération centre, pôle d'activité économique majeur de la Guadeloupe.



Description du projet

Enjeu et besoin

La question de la mobilité est au cœur des problématiques d'accès à l'emploi, de lien social, de cadre de vie et de développement économique, en particulier pour les personnes ne disposant pas de véhicule personnel ou ceux pour qui l'utilisation de la voiture constitue un coût important. Le projet proposé vise à répondre à ces problématiques territoriales, mais contribue également à renforcer la transition écologique et énergétique amorcée sur le territoire du Nord Grande-Terre, les transports représentant le 1^{er} poste d'émissions de gaz à effet de serre.

Expérimentation

Territoire à énergie positive pour la croissance verte, la communauté d'agglomération souhaite dynamiser une mobilité sur son territoire répondant aux enjeux de la transition énergétique et écologique. À cet effet, le projet comporte deux axes :

- axe 1 - élaboration d'un schéma de déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques sur le territoire ;
- axe 2 - développement d'une application smartphone évolutive sur les modes de mobilité du territoire du Nord Grande-Terre (informations aussi bien sur le réseau de transports collectifs intra-communautaire que sur le maillage de bornes pour les utilisateurs de moyens de locomotion électrique).

Projet

accompagné par le programme FRANCE MOBILITÉS – french mobility
Territoires d'expérimentation de nouvelles mobilités durables

Durée : 30 mois

Montant : 100 000 €
dont aide AMI : 50 000 €

Localisation :
Guadeloupe

Porteur de projet :
Communauté
d'Agglomération du
Nord Grande-Terre



Contacts :
Doris MIRRE /
Diana RAMASSAMY
05 90 48 77 80
doris.mirre@cangt-quadeloupe.fr
diana.ramassamy@cangt-quadeloupe.fr

Pour en savoir plus :
www.cangt.fr

Projet MOB'ÎLES

Territoire d'expérimentation

La Désirade, Terre de Haut et Terre de Bas (îles des Saintes), 3 communes insulaires associées au projet Mob'îles, souhaitent porter un projet de transition spécifiquement adapté à leurs problématiques de mobilité. Double insularité, superficie réduite de la commune, fréquentation touristique sont autant de caractéristiques requérant une approche particulière de la mobilité.

Description du projet

Il s'agit de faire des îles du sud de la Guadeloupe des territoires pilotes dans le déploiement de la mobilité 100 % électrique ; d'expérimenter des solutions qui seront ensuite déployées à l'ensemble de la Guadeloupe pour tenir les objectifs d'autonomie énergétique en 2030. Le tout pour une mobilité accessible à tous.

Enjeu et besoin

Les îles du sud sont de petits territoires au sein desquels l'approvisionnement en carburant de véhicules qui font peu de kilomètres par an est difficile et coûteux. Ces territoires se prêteraient bien au déploiement de la mobilité électrique, qui sera également l'occasion de réflexions quant à la diminution du nombre de véhicules sur ces petits territoires notamment par des solutions d'autopartage ou de transport collectif (à la demande ou non). Les activités de pêche et plaisance également présentes sur les 3 communes feront l'objet d'études de faisabilité pour un éventuel déploiement de moteurs électriques.

Expérimentation

L'expérimentation porte sur le dimensionnement et la répartition de bornes de recharge pour véhicules électriques et sur le maillage du territoire en bornes. Il faudra coupler stationnement et mobilités actives (piétons et vélos) en centre-bourg avec la recharge des véhicules électriques. Elle portera aussi sur la motorisation électrique des bateaux (pêche, plaisance, transport inter-îles) et la seconde vie des batteries comme système de stockage.

Projet

accompagné par le programme FRANCE MOBILITÉS – french mobility
Territoires d'expérimentation de nouvelles mobilités durables

Durée : 36 mois

Montant : 377 525 €
dont aide AMI : 162 000 €

Localisation :
Guadeloupe

Porteurs de projet :
Communes de la Désirade, Terre de bas, Terre de Haut

Contacts :
Moïse KISOKA
Directeur de cabinet
06 90 39 63 17
moise.kisoka@mairiedeladesirade.fr

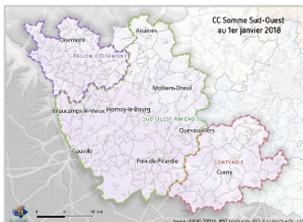
Edouard COLET
Directeur de cabinet
06 90 64 66 00
edouardcolet@hotmail.fr

Carole LAGRAND
DGS
06 90 33 93 43
lagrand.mairiedeterredelahaute@gmail.com

Mise en œuvre du plan de mobilité rurale de Somme sud-ouest

Territoire d'expérimentation

Le territoire de la Communauté de Communes Somme sud-ouest couvre 121 communes périurbaines et rurales sur 900 km² et compte 37 500 habitants. Il fait partie du pôle métropolitain du Grand Amiénois qui comprend 8 intercommunalités et compte 379 000 habitants.



Description du projet

Enjeu et besoin

Un plan de mobilité rurale (PMRu) est élaboré, sur le territoire de la Communauté de Communes Somme sud-ouest, sous maîtrise d'ouvrage du pôle métropolitain du Grand Amiénois. Il sera approuvé en 2019. Le plan d'actions du PMRu est organisé autour de cinq champs opérationnels : information, communication et accompagnement au changement ; modes doux ; usages partagés de la voiture ; transports collectifs et intermodalité ; amélioration de l'offre et connexions entre les différents moyens de locomotion ; articulation entre urbanisme et déplacements. Le projet répond :

- à un besoin d'ingénierie pour mettre en œuvre le PMRu, qui compte près de 50 actions et recommandations ;
- au besoin de mettre en œuvre les actions prioritaires du plan sur l'information, la communication et l'accompagnement au changement de pratiques de mobilité.

Expérimentation

Le projet consiste à recruter un coordinateur pour la mise en œuvre du plan et à promouvoir et faire expérimenter les mobilités alternatives à la voiture.

Projet

accompagné par le programme FRANCE MOBILITÉS – french mobility
Territoires d'expérimentation de nouvelles mobilités durables

Durée : 36 mois

Montant : 200 000 €
dont aide AMI : 100 000 €

Localisation :

Hauts-de-France
Somme

Porteur de projet :



GRAND AMIÉNOIS
LE PÔLE MÉTROPOLITAIN

Partenaires sur le projet :



Contact :

Frédérique CHARLEY
Directeur du pôle
métropolitain
03 22 97 41 93
[f.charley@amiens-
metropole.com](mailto:f.charley@amiens-metropole.com)

S'Coolbus sur le territoire de l'agglomération Seine-Eure

Territoire d'expérimentation

Communauté d'agglomération Seine-Eure en Normandie, (département de l'Eure, région Normandie).

La communauté d'agglomération Seine-Eure, présidée par Bernard Leroy, regroupe 43 communes pour 73 876 habitants. Elle est située sur la commune de Louviers, à 30 minutes de Rouen et à une heure de Paris, à proximité d'infrastructures routières majeures (A13, A154, RD6015, etc.).

L'agglomération Seine-Eure travaille à limiter l'utilisation de la voiture au profit de modes de transports doux et plus respectueux de l'environnement.



Description du projet

Le projet consiste à effectuer du transport scolaire à bord d'un véhicule à assistance électrique, ce véhicule se nomme Le S'Cool bus. C'est un vélo-bus de 8 huit places enfants avec un chauffeur accompagnateur, un toit amovible avec un emplacement pour ranger les cartables. Le conducteur assure l'encadrement des enfants durant leur temps de transport.

Après une première expérimentation réussie sur une école du territoire, l'agglomération Seine-Eure a souhaité étendre le déploiement du S'coolbus sur 5 autres écoles de son territoire. L'entreprise, qui assure le service de ramassage en vélo-bus, planifie des itinéraires de ramassage scolaire des enfants avec des horaires précis de prise en charge devant leur domicile. À chaque vélo-bus, un itinéraire différent de ramassage scolaire pour une prise en charge la plus large possible de tous les enfants inscrits à ce service gratuit.

Au-delà du ramassage scolaire, nous élaborons une convention avec les écoles et les inspections académiques afin que les véhicules soient utilisés sur le temps scolaire pour rejoindre les différents équipements sportifs, culturels. Ce système de transport est complémentaire du bus ou du car, utilisé principalement par les écoles.

Cette action favorise le report modal des voitures particulières vers un mode de transport propre pour tous les déplacements de petite distance. En effet, la plupart des enfants habitent à moins de 5 km

Projet

accompagné par le programme FRANCE MOBILITÉS - french mobility Territoires d'expérimentation de nouvelles mobilités durables

Durée : 36 mois

Montant : 774 000 €

dont aide AMI : 100 000 €

Localisation :

Normandie

Eure

Porteur de projet :



Partenaires sur le projet :

La société S'Coolbus, l'inspection académique de Louviers et de Val-de-Reuil

Les maires des communes de Louviers, Val-de-Reuil, Pont de l'Arche, Le Vaudreuil, Les Damps et le Manoir sur Seine

Les directeurs des écoles élémentaires des communes concernées

Contact :

Valérie RACINE Chargée de mobilité douce
06 10 40 01 46

valerie.racine@seine-eure.com



de l'école et les parents empruntent leur voiture pour effectuer ce déplacement. La conséquence immédiate est une concentration importante de véhicules polluants en stationnement devant l'école et sur les axes empruntés. Le premier intérêt de ce projet est donc environnemental, car il permet d'offrir une alternative à l'utilisation de véhicules polluants, mais il ne se limite pas à cela : il permet également de donner à nouveau le goût aux enfants de la pratique cyclable dans un cadre ludique pour se rendre à l'école et de les former à la sécurité routière. Le projet s'inscrit dans les objectifs généraux du plan de déplacement urbain adopté par l'agglomération Seine-Eure et qui vise à limiter l'utilisation de la voiture particulière au bénéfice de véhicules peu polluants en mode actif.

Pour en savoir plus :
www.agglo-seine-eure.fr

Création d'une plateforme de mobilité

Territoire d'expérimentation

La Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche (COCM) est située au cœur du parc naturel régional des Marais Cotentin et du Bessin, dans le département de la Manche en Normandie. Ce territoire rural de 22 500 habitants est caractérisé par une faible densité de population (46 habitants/km²). Cet EPCI est né de la fusion, au 1^{er} janvier 2017, des trois anciennes Communautés de Communes de La Haye du Puits, du Canton de Lessay et de Sèves-Taute.

Pour faciliter l'accueil du public sur ce territoire d'une superficie de 488 km² et composé de 30 communes, les trois pôles de proximité ont été maintenus dans les centres-bourgs des communes principales : La Haye, Lessay et Périers.



Description du projet

Pour que le projet de plateforme de mobilité réponde au mieux aux enjeux et besoins de mobilité des habitants, ce projet a été construit en concertation avec des acteurs du champ social, de l'emploi, des opérateurs de mobilité, mais également des élus du territoire et des acteurs institutionnels. De même, le projet de plateforme de mobilité a été défini en s'appuyant sur les dispositifs de mobilité déjà existants avec l'intention de les adapter, les renforcer et les harmoniser à l'échelle de la Communauté de Communes.

La plateforme de mobilité envisagée ne sera pas seulement inclusive, elle devra s'adresser à tous les publics (personnes en insertion professionnelle, personnes âgées, jeunes, familles, touristes, etc.). Elle sera délocalisée sur les trois pôles locaux de services (La Haye, Lessay et Périers) afin de conserver de la proximité auprès des futurs usagers. Enfin, elle sera évolutive car elle s'adaptera continuellement aux besoins de ses utilisateurs grâce à une gouvernance participative qui s'appuiera sur un comité de pilotage composé de tous les acteurs de mobilité, d'élus de la collectivité, des prestataires et d'usagers de la plateforme. Ce comité de pilotage sera également chargé du suivi et de l'évaluation de la plateforme.

La plateforme de mobilité favorisera l'accès ou le retour à l'emploi et contribuera donc plus globalement à réduire le taux de chômage sur le territoire en apportant des solutions de mobilité adaptées. Elle favorisera aussi l'insertion sociale des personnes âgées (accès aux

Projet

accompagné par le programme FRANCE MOBILITÉS – french mobility
Territoires d'expérimentation de nouvelles mobilités durables

Durée : 36 mois

Montant : 266 000 €
dont aide AMI : 100 000 €

Localisation :
Normandie
Manche

Porteur de projet :



Partenaires sur le projet :

Fil et Terre, Accueil emploi, l'Étape, propulsion, La maison du Pays de Lessay, la mission locale, Pôle emploi, la région Normandie, les territoires de solidarité du Marais du Cotentin et du Coutançais, la MSA, la CRESS Normandie...

Contacts :

Ludivine VAUVERT
DGS
02 33 07 11 79
lvauvert@cocm.fr
Adèle JANSON Chargée
de mission transition
énergétique
02 33 45 50 50
ajanson@cocm.fr



clubs du troisième âge et aux services dans les pôles de proximité en toute autonomie) et contribuera à renforcer l'autonomie des jeunes grâce à la mise en place de parcours mobilité dès leur plus jeune âge. Enfin, la plateforme aura aussi une plus-value environnementale. En initiant les changements de comportements (éducation à la mobilité active et à l'utilisation des transports collectifs) et en développant des modes de transports plus durables (covoiturage de proximité, autopartage...), elle permettra de réduire les émissions de gaz à effet de serre et de particules fines et les consommations d'énergies fossiles (carburants) liées aux déplacements des habitants.

À l'issue des trois années d'expérimentation, cette plateforme fera l'objet d'une évaluation et son portage pourra à terme aboutir à l'émergence d'un modèle de portage répondant aux fondements de l'économie sociale et solidaire.

Mobil'isés

Mobile et facile : l'innovation sociale au service de la mobilité en bocage

Territoire d'expérimentation

Le Bocage bressuirais constitue une porte de la Nouvelle-Aquitaine aux limites du Maine-et-Loire et de la Vendée. La ville de Bressuire est reliée par un axe important (2x2 voies) avec Mauléon, Cholet et Nantes, mais qui s'arrête au sud de la ville-centre. Tout autour, les communes sont reliées entre elles par des axes secondaires.



La totalité de ce territoire est classé en zone de revitalisation rurale (ZRR).

L'agglomération du Bocage bressuirais compte 75 065 habitants (population totale au 1/01/2017) sur un territoire de 1 319 km², soit 56,9 hab./km².

Il s'agit d'un territoire à dominante rurale et industrielle, dont l'armature urbaine s'articule autour de 6 pôles : Bressuire (20 281 habitants), Mauléon (8 702), Nueil-Les-Aubiers (5 730), Moncoutant sur Sèvre (5 192), Cerizay (4 865) et Argentonay (3 335). À l'exception de Cerizay, ces communes présentent la particularité d'être issues de fusion communale : la population communale de chaque entité ne représentant donc pas la population « agglomérée » de chacune. 15 des 33 communes du territoire comptent moins de 1 000 habitants.

Description du projet

Enjeu et besoin

Au regard des enjeux économiques, sociaux et environnementaux, le territoire a peu développé la mobilité durable. Les infrastructures de transport ont été aménagées pour la voiture individuelle et, hormis la RN249 qui est en 2x2 de Nantes à Bressuire, le territoire souffre d'un enclavement et d'une faiblesse des axes routiers, ferroviaires et cyclables.

Par ailleurs, les dessertes de transport en commun ne sont pas toujours adaptées aux besoins diffus de la population (horaires de travail décalés des salariés dans l'industrie, territoire multipolaire).

Expérimentation

Le caractère innovant du projet réside dans la coopération territoriale et dans les solutions qu'elle permet d'envisager au futur :

- l'expérimentation emmaussienne permet de tester le court-voiturage et la mutualisation de véhicules (voitures, vélos

Projet

accompagné par le programme FRANCE MOBILITÉS – french mobility
Territoires d'expérimentation de nouvelles mobilités durables

Durée : 24 mois

Montant : 200 000 €
dont aide AMI : 100 000 €

Localisation :
Nouvelle-Aquitaine
Deux-Sèvres

Porteur de projet :
Communauté
d'agglomération du
bocage bressuirais

Partenaires sur le projet :
Les ateliers du bocage
La maison de l'emploi
du bocage bressuirais
L'association Recto-
Verso

Contact :
Caroline LUNEAU
05 49 81 19 00
caroline.luneau@agglo2b.fr
f.charley@damiens-metropole.com

Pour en savoir plus :
www.agglo2b.fr



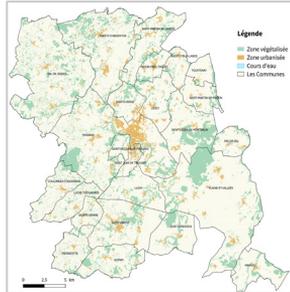
électriques) entre structures, pour les salariés et bénéficiaires vulnérables. Ces solutions et certains outils mobilisés ont pour ambition d'être déployés à terme vers l'ensemble du territoire de l'agglomération du Bocage bressuirais ;

- coopération autour de l'accompagnement à la montée en compétences de mobilité du territoire (passage du code, permis B, conduite supervisée, suivi individuel, achat et réparation de véhicules, etc.). Le projet doit permettre d'expérimenter un accompagnement social multi-partenarial ;
- une démarche de dialogue avec les entreprises sur les questions de mobilité a été initiée et sera élargie à un plus grand nombre d'entreprises par l'association Recto-Verso. L'objectif est de construire et proposer des solutions de mobilité adaptées aux besoins exprimés par ces entreprises ;
- expérimenter une coopération autour d'une mutualisation de véhicules de l'ensemble du territoire grâce à des outils partagés et un acteur logisticien commun.

Plateforme mobilité solidaire et durable

Territoire d'expérimentation

À la suite de plusieurs fusions de communes, la Communauté de Communes du Thouarsais est composée de 24 communes pour 36 058 habitants. C'est un territoire rural avec une densité de 58 hab./km². Le pôle majeur se concentre sur Thouars et les communes environnantes. Le pôle secondaire se situe au niveau de la commune de Saint-Varent. Le reste du territoire est rural avec un habitat diffus.



Description du projet

Enjeu et besoin

La plateforme regroupe trois objectifs :

- informer et sensibiliser les habitants en centralisant l'information des services de mobilités durable ;
- le service T'Solid'R permet de compléter l'offre existante de transport, notamment en proposant des trajets en dehors du territoire ;
- permettre le développement d'une mobilité plus inclusive en accueillant et en conseillant un public en situation de précarité vers l'utilisation d'une mobilité plus durable.

Expérimentation

La personne qui aura en charge la plateforme pourra orienter les habitants selon leurs besoins :

- accueil grand public afin d'informer et de sensibiliser sur les services de mobilité existants ;
- transport solidaire : des bénévoles donnent un peu de leur temps pour emmener des personnes à un rendez-vous par exemple. L'expérimentation concernera le regroupement des trajets ;
- public en insertion : bilan de mobilité personnalisé, location temporaire de véhicules électriques, conseil à l'achat en définissant les moyens de mobilité en adéquation avec les besoins de la personne. Cette action vise à favoriser un retour à l'emploi.

Projet

accompagné par le programme FRANCE MOBILITÉS – french mobility
Territoires d'expérimentation de nouvelles mobilités durables

Durée : 36 mois

Montant : 54 267 €
(fonctionnement)
dont aide AMI : 27 000 €

Localisation :

Nouvelle-Aquitaine
Deux-Sèvres

Porteur de projet :



Partenaires sur le projet :

Centre socioculturel du Thouarsais,
département des Deux-Sèvres, conseil régional, MSA, Pôle emploi, LEADER, la MEF et POE

Contact :

Marie SOURISSEAU
05 49 66 68 68
marie.sourisseau@thouars-communaute.fr

Pour en savoir plus :

www.thouars-communaute.fr

Favoriser la mobilité alternative et s'outiller pour l'évaluer en Pays Sud Toulousain

Territoire d'expérimentation

Situé à proximité de l'agglomération toulousaine, le Pays du Sud Toulousain occupe une surface de 1 291 km².

Il est composé de 3 communautés de

communes. Il accueille 97 000 habitants. La densité moyenne est de 75 habitants au km². Le territoire connaît une croissance démographique importante, proche de 1,4 % par an depuis maintenant plusieurs années.

Le Pays est un territoire de transition entre les couronnes de l'agglomération toulousaine et les espaces ruraux du Comminges et de l'Ariège.

C'est un espace rural en mutation accélérée vers le périurbain.



Description du projet

Enjeu et besoin

Les enjeux sont de :

- faire connaître l'offre de mobilité disponible pour tous les publics, répondre aux besoins de mobilité entre les polarités, proposer des alternatives modales crédibles vers l'agglomération toulousaine, améliorer l'accessibilité au territoire et aux services, lutter contre l'exclusion, développer l'accessibilité à l'emploi, lutter contre la vulnérabilité énergétique, anticiper l'implantation de zones d'activités ;
- réduire les émissions de gaz à effet de serre et de particules fines, favoriser la réduction des besoins de mobilité par l'implantation de services le permettant (tiers-lieux, MSAP, commerces, services ;
- anticiper les évolutions du territoire en matière de générateurs de déplacements (lycée...).

Expérimentation

Projet

accompagné par le programme FRANCE MOBILITÉS – french mobility Territoires d'expérimentation de nouvelles mobilités durables

Durée : 36 mois

Montant : 250 700 €
dont aide AMI : 100 000 €

Localisation :

Occitanie
Haute-Garonne

Porteur de projet :



Partenaires sur le projet :

3 EPCI
Evol, citiz,
Relais d'entreprises,
Rézo pouce

Contact :

F. FAUCON
05 61 97 73 15
f.faucon@payssudtoulousain.fr



Le projet consiste à mettre en œuvre une animation territoriale et à expérimenter un bouquet de services et développer des indicateurs d'évaluation reproductibles :

- expérimenter la communication engageante ;
- mettre en réseau les tiers-lieux ;
- expérimenter le covoiturage à la demande, le covoiturage spontané, un service d'autopartage ;
- développer des indicateurs d'évaluation du projet avec TEREVAL indicateurs visuels, géolocalisés, reproductibles, favorisant l'aide à la décision. Ils permettront le suivi du maillage des pôles principaux et secondaires par les solutions de mobilité.

Conciergerie de mobilité rurale « Mobi Quercy »

Territoire d'expérimentation

Le Pays midi Quercy est un territoire rural constitué de 49 communes regroupées en 3 communautés de communes (Quercy Caussadais, Quercy Vert Aveyron, Quercy Rouergue Gorges de l'Aveyron).

Il est situé à l'est du département du Tarn et Garonne, adossé aux départements du Lot, de l'Aveyron et du Tarn.

C'est un territoire contrasté autant au niveau démographique, économique et touristique, avec une rupture est/ouest assez marquée, liée à la zone d'influence de l'agglomération montalbanaise. Territoire de projet (PCAET, SCot...), il s'étend sur 1 223 km² pour une densité moyenne de 41 habitants/km² (en 2018) et compte environ 50 000 habitants.

Description du projet

Enjeu et besoin

L'enjeu pour le Pays est de maintenir une attractivité durable et de réduire le chômage. Une préoccupation de ce territoire est également de créer des solidarités et des coopérations entre l'est et l'ouest du Pays pour asseoir sa cohésion, atténuer les fragilités des communes les plus éloignées, pour redynamiser ces espaces. L'objectif second est de faire diminuer la part d'autosolisme qui est aujourd'hui de 92 %. D'autre part, le 3^e objectif est de développer du lien social grâce à un lieu central qui offre des services pour les citoyens.

Expérimentation

Il s'agira d'offrir un lieu « conciergerie de mobilité rurale » co-construit à l'aide d'une démarche participative. Lieu qui permettra une organisation de la mobilité des personnes des biens et des services tout en s'appuyant sur le tissu économique local.

La conciergerie de mobilité rurale sera en capacité d'expérimenter de nombreux services au fil de l'eau, tout en limitant le coût pour l'utilisateur final en les mutualisant avec d'autres besoins (services aux personnes, livraison...).

Elle sera également un lieu ressource sur les questions de mobilité sur le territoire et un relais d'information sur l'offre de transport existante. Ce lieu physique permettra d'accompagner les personnes ayant besoin de se déplacer (Aide à la personne pour les inscriptions, informations, conseils, ateliers réparation, cafés répar'). Le but est de proposer un conseil ciblé et un accompagnement auprès du

Projet

accompagné par le programme FRANCE MOBILITÉS - french mobility
Territoires d'expérimentation de nouvelles mobilités durables

Durée : 24 mois

Montant : 112 500 €
dont aide AMI : 56 250 €

Localisation :
Occitanie
Tarn et Garonne

Porteur de projet :
PETR Pays Midi Quercy

Partenaires sur le projet :
Maison de l'emploi Midi Quercy - Association Montauban service ;
EPCI, communes

Contact :
Gaëlle BERTHELOT
05 63 24 60 64
pcet-pmq@info82.com

Pour en savoir plus :
www.paysmidiquercy.fr



public qui aurait peu d'informations sur l'offre de mobilité du territoire, en favorisant la gestion et la valorisation des dispositifs déjà mis en place par le PETR : autostop organisé, plateforme mobilité PARTAJ, prêt de vélos électriques, ou en développant de nouveaux outils (autopartage par exemple). Partenariat envisagé avec des développeurs d'applications (ex. : Appli-coli) pour répondre aux problèmes des derniers kilomètres de livraison, et mettre en lien direct les producteurs et consommateurs locaux.

AOM Val d'Ariège

Territoire d'expérimentation

Le périmètre SCoT Vallée de l'Ariège concerne un vaste territoire entre plaine, piémont et montagnes du Massif pyrénéen et sur lequel s'organise la vie quotidienne de 82 852 habitants au 1^{er} janvier 2019, représentant plus de la moitié de la population départementale et réunissant près de 80 % des activités économiques de l'Ariège.

D'une superficie de 111 100 hectares, le périmètre du Syndicat de SCoT rassemble depuis 2017, 3 établissements publics de coopération intercommunale, recensant 97 communes.

Description du projet

Étude pour la création d'une AOM unique en territoire peu dense (périmètre pertinent d'actions, financements avec estimation de la mise en place de la taxe Versement Transport/Versement Mobilité, aspects juridiques).

Le projet doit permettre de définir la future offre de mobilité du territoire de la Vallée de l'Ariège.

Enjeu et besoin

Intégrer la mobilité au cœur de son développement dans une perspective d'aménagement durable du territoire. Il s'agit de réinsuffler une nouvelle dynamique à travers un maillage des mobilités entre espaces urbains, périurbains et ruraux, de montagne. L'objectif est de rationaliser les déplacements, de développer l'utilisation de modes de transports alternatifs à l'usage individuel de la voiture, d'assurer un lien entre transport, développement économique et résidentiel. La mise en place d'une AOM permettra, en parallèle, de favoriser un développement harmonieux du territoire en offrant à la population les moyens de se déplacer facilement. Il s'agit aussi de répondre aux enjeux de la future Loi d'Orientation sur les Mobilités.

Expérimentation

L'expérimentation permettra de définir l'offre de mobilité de la Vallée de l'Ariège. L'étude devra intégrer les différentes spécificités du territoire. Il s'agira donc de proposer des solutions innovantes de mobilités en s'appuyant sur le plan d'actions défini dans le cadre du Plan Global de Déplacements de la Vallée de l'Ariège (étude en cours).

Projet

accompagné par le programme FRANCE MOBILITÉS - french mobility
Territoires d'expérimentation de nouvelles mobilités durables

Durée : 24 mois

Montant : 80 000 €
dont aide AMI : 40 000 €

Localisation :
Occitanie
Ariège

Porteur de projet :
Syndicat mixte du SCoT
Vallée de l'Ariège

Partenaires potentiels sur le projet :
Europe
Région Occitanie
Département de l'Ariège

Contact :
Pierre-Luc LAUZE
05 61 60 42 91
mobilites@scot-vallee-ariège.fr

Pour en savoir plus :
www.scot-vallee-ariège.fr



Les principales solutions envisagées sont :

- l'extension de l'offre existante sur le territoire (F'Bus, Navette urbaine dans les communes) ;
- la création d'une offre Transport à la demande ;
- le renforcement de l'intermodalité et des services à la mobilité, etc.

Pôles Nouveaux Usages en Grand Pic Saint-Loup

Territoire d'expérimentation

La Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup comprend 36 communes et 48 515 habitants, avec 7 communes de plus de 2 000 habitants. Le territoire, d'une superficie de 570 km², dispose de 92 % d'espaces naturels et agricoles. L'économie présentielle est notamment orientée vers les activités de services, de la construction et de la viticulture. 2/3 des actifs travaillent à l'extérieur du territoire.



Description du projet

Enjeu et besoin

Les enjeux en termes de mobilité sont spécifiques à la typologie périurbaine et rurale du territoire : une pratique de l'autosolisme, des embouteillages importants aux heures de pointe sur les axes reliant Montpellier, un cadencement insuffisant des transports en commun, l'absence de pôles d'échanges multimodaux...

Expérimentation

Le projet repose sur le développement de « Pôles nouveaux usages » (PNU), que la Communauté de Communes souhaite rendre attractifs, connectés et structurants, situés au cœur des communes. Ces espaces permettront d'accéder à des services et à des offres de mobilité, à travers 3 dispositifs complémentaires :

- 1) maillage des PNU sur le territoire : de nouvelles centralités pour les bourgs-centres, traités comme des signaux architecturaux ;
- 2) développement d'outils numériques adéquats pour apporter une « intelligence artificielle » à ces PNU (outils d'information en temps réel, applications pour un covoiturage dynamique et incitatif via les smartphones, expérimentation du recours à du TAD, etc.) ;
- 3) déploiement mutualisé de points d'accès à des Vélos à Assistance Électrique.

Projet

accompagné par le programme FRANCE MOBILITÉS – french mobility
Territoires d'expérimentation de nouvelles mobilités durables

Durée : 24 mois

Montant : 248 000 €
dont aide AMI : 100 000 €

Localisation :

Occitanie
Hérault

Porteur de projet :

Communauté de
Communes du Grand
Pic Saint-Loup



Partenaires sur le projet :

Communes membres,
CD34, 3M, TAM, Hérault
Transport, Ademe,
DREAL, DDTM, Cerema,
ENSAM, Groupe ISIA,
Polytech Montpellier, CC
VH, CC CGS, Office de
Tourisme, CESML...

Contact :

Nathalie MAS-RAVAL
DGS
04 67 55 17 00
n.mas-raval@ccgpsl.fr

Pour en savoir plus :

www.cc-
grandpicsaintloup.fr

Pack mobilité habitant

Territoire d'expérimentation

2 communes situées dans le moyen pays de la CA Sophia Antipolis :

- La Colle-sur-Loup : 8 000 habitants, espaces collinaires boisés à l'ouest et des espaces urbanisés diffus à l'Est.
- Tourrettes-sur-Loup : 4 000 habitants, un noyau villageois ancien avec une extension le long d'une départementale, le tout dans un écrin forestier dense et escarpé.

Description du projet

Enjeu et besoin

- Faire face au défi du maintien de qualité de vie de la population vieillissante.
- Limiter les impacts de politiques publiques en matière d'infrastructures de transport, de logement, d'accès aux équipements, aux commerces et aux services (notamment santé, alimentation et lien social).
- Trouver des réponses non forcément matérielles pour la prise en charge de la dépendance dans son ensemble (aide à domicile, préparation et/ou livraison des repas, portage de courses, suivi médical et médicamenteux, maintien d'une vie sociale...) en évitant l'accumulation de déplacements non coordonnés générés par ces besoins.
- Co-développer et expérimenter un Pack Mobilité Habitant destiné aux séniors, visant à co-développer de nouvelles chaînes de réponses de proximité en lien avec les acteurs locaux, en prenant appui sur l'expérience de la commune de Ploumilliau

Expérimentation

- Phase 1 : Co-développement du pack avec les acteurs locaux en partant des acquis de l'expérience de Ploumilliau (durée : 3 mois)
- Phase 2 : Expérimentation et ajustements du pack au fil de l'eau (durée : 12 mois)
- Phase 3 : Évaluation des résultats du pack en vue de sa consolidation (durée : 12 mois)
- Phase 4 : Préfiguration du mécanisme de déploiement du Pack sur les autres communes de la CASA (durée : 6 mois)
- Phase 5 : Capitalisation des compétences en ingénierie en vue de développer d'autres packs

Projet

accompagné par le programme
FRANCE MOBILITÉS – french mobility
Territoires d'expérimentation de
nouvelles mobilités durables

Durée : 24 mois

Montant : 260 000 €
dont aide AMI : 100 000 €

Localisation :
PACA
Alpes-Maritimes

Porteur de projet :
Communes de la Colle-
sur-Loup et Tourettes-
sur-Loup

Partenaires sur le projet :
CA Sophia Antipolis
BMA

Contact :
Sylvie PONTIUS
04 89 87 71 50
s.pontius@agglo-
casa.fr

Covoiturage 06

Territoire d'expérimentation

Avec plus d'un million d'habitants, la population des Alpes-Maritimes est répartie de manière hétérogène sur le territoire avec une forte densité de 252 habitants au km². Principalement concentrée sur la bande littorale, 97 % de la population azurée est répartie dans 6 bassins économiques : Nice (qui rassemble à lui seul 40 %), Cannes, Antibes-Sophia Antipolis, Carros-La Plaine du Var, Grasse et Menton qui subissent quotidiennement des fortes congestions aux heures de pointe.

Description du projet

Enjeu et besoin

Les différents besoins auxquels doit répondre l'étude concernent principalement :

- une connaissance précise des pratiques de covoiturage dans le département à partir notamment de données numériques de sociétés spécialisées pour en développer une méthodologie reproductible et évaluer l'évolution du covoiturage ;
- une méthodologie partagée multi-partenaire d'implantations de parcs-relais et de points de covoiturage dynamique.

Expérimentation

Un appel à projets covoiturage multipartenarial en 2018 a permis de conventionner avec 3 sociétés (Klaxit, Ridygo et Boogi) qui mettront à disposition leurs données. Il sera également expérimenté l'exploitation des données Floating Mobile Data et Floating Car Data pour le calcul des taux d'occupation des véhicules. Des relevés vidéos seront également réalisés. Ces croisements d'informations permettront de mettre en évidence les données exploitables et innovantes les plus pertinentes pour développer des actions ciblées pour encourager la pratique du covoiturage.

Projet

accompagné par le programme FRANCE MOBILITÉS - french mobility
Territoires d'expérimentation de nouvelles mobilités durables

Durée : 24 mois

Montant : 100 000 €
dont aide AMI : 50 000 €

Localisation :
PACA
Alpes-Maritimes

Porteur de projet :



Partenaires sur le projet :
Les Communautés
d'agglomération

Contact :
Olivier GUILBERT
04 89 04 27 23
oguilbert@departement06.fr

Pour en savoir plus :
www.departement06.fr

MMD – May Mobilité Durable

Territoire d'expérimentation

Le Département de la Mayenne fait partie de la région Pays de la Loire et se compose de 10 intercommunalités, 254 communes. Le Conseil départemental dispose de cinq centres départementaux de la solidarité, sept antennes solidarité et une plateforme mobilité.

308 000 habitants – 5 175 km²

Le Département de la Mayenne est rural avec une faible densité par rapport au niveau national (60 hab./km² contre 117 hab./km²). Le territoire est couvert à 80 % de terres agricoles et à 7,9 % de surfaces urbanisées.

Nous constatons une prédominance de la voiture individuelle (78 % des déplacements). Le Conseil départemental soutient, pilote et anime la plateforme de mobilité de la Mayenne.

Description du projet

Le Conseil départemental de la Mayenne souhaite expérimenter, dans le cadre de sa plateforme mobilité, des actions autour des mobilités durables. Pour ce faire, le Conseil départemental veut développer trois grands axes :

- la sensibilisation et la formation des professionnels de l'insertion à l'éco-conduite ;
- l'évolution des outils de la plateforme mobilité ;
- le développement du covoiturage solidaire.

Ces trois axes devront permettre de développer davantage l'aspect durable de la plateforme qui est, pour le moment, centrée sur la solidarité et l'insertion sociale et professionnelle. Le projet est basé sur un travail transversal entre les directions de l'environnement et de la solidarité.

Enjeu et besoin

Sur la base de réduction de 20 % des km du public touché et de réduction de la consommation de 1 litre aux 100 km pour les travailleurs sociaux formés à l'éco-conduite, on estime les économies à 887 000 litres de carburant évités, soit 2 483 712 kg de CO₂. Les ateliers sur l'éco-conduite vont permettre une montée en compétence des professionnels de la plateforme et des travailleurs sociaux. Le développement du covoiturage va faciliter le retour à l'emploi des personnes en insertion. Le développement de l'activité du garage solidaire va favoriser la montée en compétence des salariés en insertion. Ces actions autour

Projet

accompagné par le programme FRANCE MOBILITÉS – french mobility
Territoires d'expérimentation de nouvelles mobilités durables

Durée : 36 mois

Montant : 150 000 €
dont aide AMI : 75 000 €

Localisation :

Pays de la Loire
Mayenne

Porteur de projet :

Conseil départemental de la Mayenne

Partenaires sur le projet :

Conseil régional, CAF, Laval agglomération Associations en lien avec l'insertion (Copainville, Sud Mayenne précarité, Inser'conduite53, Epi du Bocage, AAPA, Sauvegarde Mayenne Sarthe, ANPER, APESS, AAPA...)
DREAL
GAL Haute Mayenne
Pôle emploi, Mission locale, Cap emploi, DIRECCTE, MSA, Pays de Craon, EDI...

Contact :

Sophie COLLET
Directrice de l'insertion et de l'habitat
02 43 66 53 53

Pour en savoir plus :

www.lamayenne.fr



de la mobilité durable favorisent une meilleure insertion des publics fragiles et une approche différente de la mobilité pour les professionnels. Le maillage territorial de nos actions sera renforcé par le développement des partenariats avec des acteurs de la mobilité et du développement durable. Les actions menées inciteront à se déplacer moins (optimiser ses déplacements), se déplacer par des modes de transport doux (transports en commun, marche, vélo) et, lorsqu'on utilise la voiture, à favoriser le covoiturage et l'éco-conduite.

Expérimentation

Les solutions de mobilités qui seront expérimentées sont les suivantes :

- le vélo à assistance électrique ;
- les transports collectifs ;
- l'autopartage ;
- le covoiturage ;
- l'autopartage, par son caractère innovant, sera particulièrement démonstratif de l'intérêt de la pratique pour les territoires ruraux ;
- le covoiturage sera également beaucoup mis en avant avec la communication déployée pour mobiliser des personnes volontaires.

MOB'ILE'YON

Territoire d'expérimentation

Ce projet a pour but de mettre en place et expérimenter de nouveaux services de mobilité en Vendée (85) sur le territoire de l'île d'Yeu-la Barre-de-Monts ainsi que sur le territoire de La Roche-sur-Yon Agglomération.

Description du projet

Enjeu et besoin

Le secteur du transport est le 1^{er} secteur consommateur d'énergie et le 2nd secteur émetteur de GES en région Pays de la Loire. Par ailleurs, les territoires peu denses ou insulaires du département rencontrent une certaine précarité de la mobilité et par endroit des problématiques de stationnement. Les habitants de l'île d'Yeu ont une offre de transport en commun peu développée sur le continent et ont recours à l'autosolisme. L'île d'Yeu a également un enjeu de développement économique en rendant plus accessible l'île à l'afflux de touristes l'été.

La Roche-sur-Yon, ville principale en termes d'emplois, doit maintenir sa facilité d'accès depuis les communes périphériques. Le projet participe au maintien de l'accessibilité de ces territoires et donc au maintien de leurs activités économiques voire à leurs développements.

Expérimentation

L'objectif du projet est de réduire l'autosolisme et d'améliorer l'accessibilité avec un budget mobilité acceptable pour l'utilisateur, tout en optimisant les ressources, par la mutualisation de voitures et de trajets, l'usage intelligent des motorisations électriques le cas échéant, et le report des déplacements vers le transport en commun ou les modes actifs.

Les services de mobilité expérimentés sont : le partage de véhicules (électriques le cas échéant), le covoiturage, les services de stationnement, la communication aux usagers via internet, via des applications mobiles d'information en temps réel et par un réseau d'information physique sur les services de mobilité.

Ces services doivent répondre aux besoins des habitants pour leurs déplacements domicile-travail en semaine et leurs déplacements plus ponctuels. Ces services pourront s'adresser également à toutes personnes, notamment aux touristes. Cette offre de services viendra en complément des services de mobilité existants sur les territoires d'expérimentation.

Projet

accompagné par le programme FRANCE MOBILITÉS - french mobility
Territoires d'expérimentation de nouvelles mobilités durables

Durée : 36 mois

Montant : 366 000 €
dont aide AMI : 100 000 €

Localisation :

Pays de la Loire
Vendée

Porteur de projet et coordonnateur technique :
SYDEV Syndicat d'énergie et d'équipement de la Vendée

Partenaires sur le projet :

Commune de l'île d'Yeu
La Roche-sur-Yon agglomération

Contact :

Thomas DESMEDT
06 07 18 41 57
t.desmedt@sydev-vendee.fr



ecologique-solidaire.gouv.fr

